

---

Présidence : Hongrie

## 610ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 5 mai 2010

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 10 h 55

2. Président : Ambassadeur Gy. Molnár

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

*Exposé de Dorijan Maršič, Directeur du Fonds international d'affectation spéciale, sur les projets relatifs au déminage et aux armes légères et de petit calibre (ALPC) en pratique dans le cadre du relèvement après un conflit* : Président, Directeur du Fonds international d'affectation spéciale (FSC.DEL/44/10 OSCE+), Espagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/45/10), Azerbaïdjan, Slovénie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Échange d'informations sur la mise en œuvre, au niveau national, du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité* : Président

- b) *Conférence intitulée « Sécurité européenne et maîtrise des armements » tenue à Berlin du 28 au 30 avril 2010 : Allemagne (annexe)*
- c) *Avis de vacance de poste pour un spécialiste de la collecte des armes légères et de petit calibre (SEC.VN/158/10) : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre (Royaume-Uni) (FSC.DEL/46/10 OSCE+)*
- d) *Don charitable fait par le groupe des conseillers militaires de l'OSCE : Luxembourg*
- e) *Point sur le projet relatif au mélange en Ukraine : Représentant du Centre de prévention des conflits (FSC.GAL/54/10/Corr.1 Restr.)*

4. Prochaine séance :

Mercredi 12 mai 2010 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/616

6 mai 2010

Annexe

FRANÇAIS

Original : ALLEMAND

---

**610ème séance plénière**

FSC Journal No 616, point 3 b) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE**

Monsieur le Président,

La délégation de l'Allemagne souhaiterait communiquer aux distinguées délégations auprès du FCS des informations au sujet d'une conférence de politique de sécurité intitulée « Sécurité européenne et maîtrise des armements ».

Cette conférence a été organisée par le « George C. Marshall Center for Security Studies » (GCMC), une institution américano-germanique, en coopération avec le Ministère allemand des affaires étrangères. Elle a eu lieu la semaine dernière, du 28 au 30 avril 2010, à Berlin.

Il s'agit d'un échange de vues informel qui a lieu chaque année depuis 2003 sur des questions d'actualité en matière de politique de sécurité et qui est destiné avant tout aux décideurs des États non membres de l'OTAN et non membres de l'UE. Cette année, des invités en provenance de 24 États y ont participé.

Du point de vue de l'Allemagne, la conférence de cette année, du fait de la participation d'invités de rang relativement élevé (trois vice-ministres, deux députés) et des discussions intensives menées dans le cadre des groupes de travail, a une fois de plus confirmé ce qui suit : les thèmes « désarmement conventionnel » et « sécurité européenne » sont non seulement à nouveau inscrits à l'ordre du jour, mais leur examen pourra peut être également progresser activement cette année.

Les résultats de cet échange de vues à Berlin serviront, on l'espère, d'inspiration pour les consultations menées au sein des enceintes et des assemblées internationales pertinentes, en particulier ici à l'OSCE. Une sélection des contributions à la conférence sera placée sur la page d'accueil du GCMC ([www.marshallcenter.org/mcpublicweb/](http://www.marshallcenter.org/mcpublicweb/)).

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.